

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 12

Artikel: Aperçu du travail qui se fait en Suisse romande
Autor: Zimmermann, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

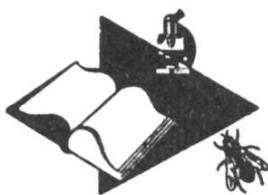
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

APERÇU DU TRAVAIL QUI SE FAIT EN SUISSE ROMANDE

Il était grand temps que nous nous occupions sérieusement de sélection car c'est d'elle que dépend la rentabilité de notre apiculture. Nous devons reconnaître qu'en Suisse romande nous vivions, au point de vue racial, dans une véritable anarchie, le choix de la race étant, à défaut de toutes directives, laissé à la seule fantaisie de chaque apiculteur. C'est ainsi que l'on vit affluer chez nous des reines de toutes provenances (toujours, au dire des importateurs, les meilleures) qui ne tardèrent pas à se croiser entre elles et avec notre abeille indigène.

L'amélioration du rendement, que ce soit en élevage ou en agriculture, repose sur la **sélection** c'est-à-dire sur le choix raisonné des reproducteurs possédant les meilleures qualités. Or, la sélection n'est possible que si l'on travaille avec des **sujets de race** car en élevant sur un hybride la descendance ne présente aucune stabilité, il y a toujours, par le jeu de l'hérédité, dissociation des caractères paternel et maternel.

Comment, dans les conditions où nous nous trouvions, pouvoir faire de la sélection. C'était une impossibilité, l'hybridation étant la fin de tout élevage! Il fallait donc en sortir une bonne fois en essayant de faire nous-mêmes de la sélection à partir d'une **race pure** sans être obligé d'importer éternellement des abeilles dont l'origine nous était inconnue. C'est pourquoi, en 1959, le comité central de la Société romande d'apiculture, alors présidée par M. Paul Meunier, demanda au Département fédéral de l'agriculture la collaboration de l'Institut du Liebefeld en ce qui concerne **l'étude des races, la sélection et l'élevage des reines**. M. Schneider, vu sa grande expérience en élevage et ses connaissances en génétique, fut alors chargé de mener à bien ces différentes tâches, tâches dont il s'acquitte avec compétence et dévouement, les résultats obtenus aujourd'hui étant là pour le prouver. Il y a lieu de souligner que si cette aide nous fut accordée, c'est parce qu'elle correspondait bien à la politique de nos autorités fédérales qui estimaient que avant de solliciter toute subvention, il y avait lieu, par le jeu d'une sélection rigoureuse, d'améliorer le rendement.

Une des premières tâches de M. Schneider a été de créer à Plagne-sur-Bienne (haut vallon de Vauffelin) un rucher expéri-

mental où furent étudiées et comparées, au cours des premières années, différentes races d'abeilles provenant toutes de reines originales fournies par des stations expérimentales d'éleveurs chevronnés. Les travaux d'élevage furent rendus possibles grâce à la création à La Berra (canton de Fribourg) d'une station de fécondation particulièrement bien isolée contre les faux bourdons étrangers. Ce fut finalement une souche d'abeilles carnoliennes sélectionnée en Suisse qui donna les meilleurs résultats et c'est ainsi que, en plein accord avec la Commission d'élevage, ayant à sa tête M. R. Bovey, président de la S.A.R., il fut décidé, afin de faire progresser le plus rapidement possible les travaux, d'utiliser cette souche qui présentait les qualités souhaitées. Tous les efforts portèrent sur cette unique race car il ne faut pas oublier que pour lutter contre la consanguinité (à la longue elle peut amener une baisse de la vitalité, la stérilité, une sensibilité accrue aux maladies) il faut croiser au moins quatre souches de la même race. Avec deux races la tâche aurait été beaucoup trop grande vu le nombre de lignées qu'il aurait fallu maintenir.

Pourquoi, me direz-vous, avoir abandonné la race du pays alors qu'en Suisse alémanique de gros efforts sont faits en vue de la conserver? Métissée à l'extrême par de trop nombreuses importations elle ne pouvait fournir les souches sélectionnées et pures nécessaires car la grande erreur commise par nos collègues d'outre-Sarine a été d'avoir par trop multiplié les stations de fécondation — plus de 200 — qui n'offraient aucune garantie contre les fécondations étrangères.

L'abeille carnolienne est une abeille extrêmement douce et qui présente en fait des qualités identiques à celles de l'abeille du pays. Elle convient parfaitement à nos conditions climatiques car elle supporte bien les hivers rudes. Au printemps les colonies sont rapidement fortes soit parce que la ponte y démarre très tôt, soit parce qu'elles finissent l'hiver avec un grand nombre d'abeilles. A cet égard la carnolienne n'a pas de pareille. De plus, elle possède une langue particulièrement longue, plus de 6,5 mm, ce qui lui permet de butiner le trèfle rouge. On lui reproche une certaine tendance à vouloir essaimer. Or, le plus souvent, c'est la faute de l'apiculteur qui ne fournit pas assez tôt à la colonie la place nécessaire. Dans les régions où il ne se produit aucune miellée précoce il y a sans doute quelques difficultés à maintenir les abeilles en forme jusqu'à la miellée de sapin mais, passé ce cap, on est étonné de voir comment la carnolienne sait tirer profit de cette miellée.

On a reproché à la Commission d'élevage d'avoir été trop lente dans ses travaux. Or cette lenteur a été voulue car il fallait être absolument sûr des résultats avant de s'engager plus à fond. En premier lieu, il appartenait aux moniteurs (ils sont au nombre de 30)

de faire leurs propres expériences en mettant leur rucher au point avant de passer à la distribution de reines ou de couvain qui n'auraient pas été suffisamment contrôlés. Aujourd'hui, nous avons en Suisse romande 10 stations de fécondation dont une réservée exclusivement aux moniteurs. C'est celle de Bonatchesse située à 2 km au sud-est de Fionnay (commune de Bagnes). Toutes ces stations connaissent un grand succès si on en juge par le nombre de ruchettes qu'on y apporte. Ces diverses stations ne sont pas sûres à 100% car les faux bourdons volent beaucoup plus loin qu'on ne le pense généralement. Ainsi, à la station de Bonatchesse pourtant particulièrement bien isolée, il arrive que des reines y soient fécondées par des mâles indésirables. C'est pour cette raison que les moniteurs sont obligés de faire contrôler par mensurations l'accouplement et l'homogénéité génétique des reines obtenues. De plus, les moniteurs procèdent à des pointages sur les colonies reconnues comme pures de manière à connaître de quelle souche il faut élever et continuer la sélection. Ces pointages portent sur le rendement en miel, la douceur, l'élevage du couvain, son étendue, sa compacité, le comportement sur les rayons, la précocité du développement, l'inclinaison à essaimer. Si une souche arrive à 90 points et plus sur 100 elle peut alors servir de point de départ pour l'élevage. Le moniteur est alors tenu de mettre à la disposition des apiculteurs du couvain et éventuellement des reines provenant de cette souche de manière que le plus grand nombre d'entre eux puisse en profiter.

C'est ainsi, exposé dans ses grandes lignes, que s'effectue chez nous la sélection de la race carnica. C'est une tâche énorme si l'on pense aux déplacements que doivent effectuer les moniteurs, les cours qu'ils doivent suivre, leur disponibilité pour satisfaire les demandes des apiculteurs. Nous ne leur serons, ainsi qu'à MM. Schneider et Bovey, jamais assez reconnaissants pour tout le travail effectué dans un esprit d'équipe et qui nécessite, pour qu'il porte pleinement ses fruits, la collaboration et l'appui inconditionnel de tous les apiculteurs romands.

Paul Zimmermann

Maladies des abeilles en octobre 1972

Loque américaine

Canton/district	Localité	Cas	Canton/district	Localité	Cas
<i>Berne</i>			<i>Tessin</i>		
Laufon	Dittingen	1	Locarno	Lavertezzo-Valle	1
Delémont	Ferme de Reinisberg	1		Verdasio	1
	Reinesberg s/Envelier	1	<i>Fribourg</i>		
<i>Grisons</i>			Glâne	Romont	1
Bernina	St-Carlo	1	<i>Valais</i>		
			Saint-Maurice	Saint-Maurice	1
			Brig	Reid-Brig	1

Section apicole du Liebefeld.